

**Actualisation du  
Document de référence 2004  
(déposé auprès de l'Autorité  
des marchés financiers le 27 avril 2005  
sous le numéro D05-0562)  
déposée le 15 juin 2005**

# Sommaire

<b>I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>2</b>
1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	2
2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	2
3. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	3
<b>II. EVOLUTIONS RECENTES .....</b>	<b>4</b>
<b>III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL .....</b>	<b>5</b>
1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ENTRE LE 1ER JANVIER 2005 ET LE 31 MAI 2005 .....	5
2. REPARTITION DU CAPITAL AU 1ER JUIN 2005 .....	5
<b>IV. INFORMATIONS FINANCIERES 2004 EN IFRS.....</b>	<b>7</b>
<b>V. AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>27</b>
<b>VI. CONVENTION REGLEMENTEE.....</b>	<b>27</b>
<b>VII. COMMUNIQUEES DE PRESSE.....</b>	<b>27</b>

# **I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

## **1. Attestation du responsable du document de référence**

« A ma connaissance, les données de la présente actualisation du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2005 sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paul HERMELIN  
Directeur Général

## **2. Responsables du contrôle des comptes**

### Commissaires aux Comptes titulaires :

- PricewaterhouseCoopers Audit SA  
32 rue Guersant, 75017 PARIS,  
représenté par M.B. RASCLE

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 1996.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

- KPMG S.A.

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex  
représenté par MM. JL. DECORNOY et F. QUELIN

Date premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Durée d'exercice : mandat expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

### Commissaires aux Comptes suppléants :

- Monsieur Philippe GUEGEN  
20, rue Garibaldi 69006 LYON

Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SA,  
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2003.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

- Monsieur Guillaume LIVET

Les Hauts de Villiers, 2 bis rue de Villiers 92309 LEVALLOIS –PERRET Cedex

Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet KPMG S.A.,  
nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002.

Echéance du mandat : Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

### **3. Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence**

1. En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CAP GEMINI S.A. et en application de l'article 211-5-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2005 sous le n°D.05-0562 et dans son actualisation ci-jointe.
2. Ces documents ont été établis sous la responsabilité de Monsieur Paul HERMELIN, Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes. Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 27 avril 2005, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.
3. Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :
  - à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre attestation rappelée ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,
  - à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation ci-jointe et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Cette actualisation ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.
4. En ce qui concerne les données relatives aux effets de la transition au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne, sur le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et au 31 décembre 2004, et sur le résultat 2004, présentées dans l'actualisation, nous attirons votre attention sur le point suivant :
  - la mention faite sur le transparent numéro 2 – introduction (suite) de la présentation jointe en partie IV expose que les données relatives à la transition IFRS présentées dans cette actualisation pourraient être différentes des données comparatives IFRS 2004, qui seront présentées dans les comptes consolidés 2005, du fait de nouveaux textes ou d'évolution dans les interprétations.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans le document de référence et dans son actualisation ci-jointe.

Les commissaires aux comptes

Paris, le 15 juin 2005

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A*

Bernard Rasclé

Jean-Luc Decornoy  
*Associé*

Frédéric Quélin  
*Associé*

**NB :**

Le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 avril 2005 sous le n° D.05-0562 inclut en page 46 le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 comportant la justification des appréciations des commissaires aux comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce.

Il inclut également en page 45 le rapport des Commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président de Cap Gemini S.A. décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

## **II. EVOLUTIONS RECENTES**

Le 21 avril 2005, le Groupe a annoncé la cession de son activité nord américaine de conseil dans le domaine de la santé à Accenture pour un montant de 175 millions de dollars (voir traduction en français du communiqué de presse du 21 avril 2005 en section VII).

Le Groupe a publié le 4 mai 2005 son chiffre d'affaires du premier trimestre 2005, chiffre d'affaires en progression de 19 % par rapport au premier trimestre 2004. Il a en outre annoncé la mise en place du plan « Booster » en Amérique du Nord (voir communiqué de presse joint en section VII).

Il est rappelé que le Groupe possède à ce jour une trésorerie nette positive et que la société Cap Gemini S.A. dispose d'une ligne de crédit multidevises de 600 millions d'euros signée le

31 juillet 2001 et remboursable in fine au plus tard le 31 juillet 2006. Son utilisation est subordonnée au respect de certains ratios financiers.

La Société précise qu'à la date de la présente actualisation :

- cette ligne n'a jamais fait l'objet de tirages,
- cette ligne n'était toujours pas tirée à la date présente,
- et elle n'anticipe pas que cette ligne fasse l'objet de tirages dans un proche avenir.

### III. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL

#### 1. Evolution du capital social entre le 1er janvier 2005 et le 31 mai 2005

Depuis le 31 décembre 2004, le capital a été porté de 1.051.065.424 euros à 1.051.086.224 euros par la création de 2600 actions, suite à la levée d'options de souscription d'actions au cours du premier trimestre 2005. Le nombre d'actions s'élève en conséquence à 131.385.778.

#### 2. Répartition du Capital au 1er juin 2005

Au 1er juin 2005, la répartition du capital est la suivante :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Wendel Investissement	3.118.514	2,4	2,4
Serge Kampf	6.819.947	5,2	5,2
Paul Hermelin	140.048	0,1	0,1
Public <sup>(1)</sup>	121.306.405	92,3	92,3
Auto-détention	864 <sup>(2)</sup>	0,0	0,0
Auto-contrôle	-	-	-
TOTAL	131 385 778	100	100 %

(1) y compris la part de capital détenue par les managers, notamment ceux ayant exercé dans le passé des options de souscription d'actions et ayant conservé leurs actions depuis lors, ainsi que les actions des associés d'Ernst & Young Consulting ayant reçu des actions en mai 2000 et étant devenus salariés du Groupe suite à cette acquisition.

(2) A la date de la présente actualisation, la Société détient 864 de ses propres actions. Celles-ci ont été restituées à la Société, conformément aux accords conclus entre Cap Gemini et Ernst & Young lors de

l'apport de l'activité conseil d'Ernst & Young, par des personnes devenues salariées du Groupe et l'ayant quitté depuis. Ces actions sont, conformément à la loi, privées du droit de vote.

## IV. INFORMATIONS FINANCIERES 2004 EN IFRS

Les principaux impacts du passage aux IAS/IFRS sur les informations financières 2004 sont décrits dans la présentation sous forme de transparents ci-après.

### Passage aux normes IFRS

## SOMMAIRE

- Introduction
- Principales données financières
- Normes ayant une incidence sur les états financiers
- Présentation des états financiers

 Transition IFRS  
4 Mai 2005 0

### Introduction

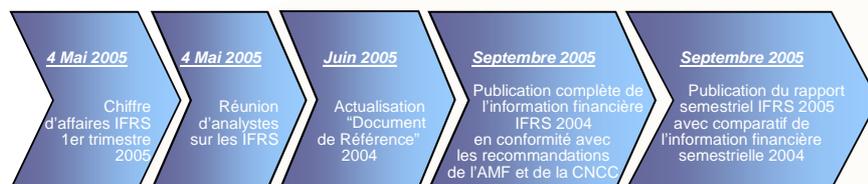
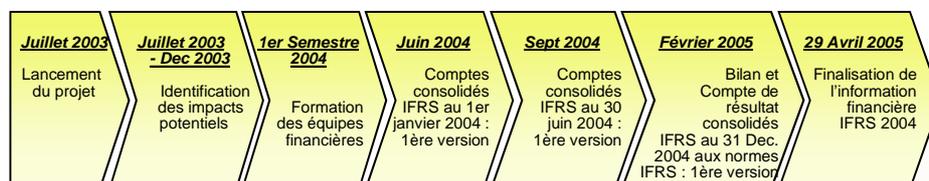
- L'information financière 2004 présentée dans ce document a été préparée en conformité avec les normes (et interprétations) IFRS/IAS existantes au 31 décembre 2004 approuvées par la Commission Européenne, et appliquées chez Capgemini, comme détaillé dans ce document
- Concernant la comptabilisation de projet sur les contrats d'infogérance, Capgemini a retenu une interprétation prudente des dispositions actuellement prévues par les IFRS sur la reconnaissance du revenu et la détermination de la marge brute. Ces interprétations résultent des discussions au sein du secteur d'activité et des recommandations des commissaires aux comptes du Groupe. L'impact de ces interprétations sur les contrats d'infogérance est détaillée dans la section « IAS 11/18 »

 Transition IFRS  
4 Mai 2005 1

## Introduction (suite)

- L'information financière IFRS 2004 a été revue par le Comité d'Audit du Groupe
- Les Commissaires aux Comptes du Groupe ont effectué des procédures d'audit sur l'information financière IFRS 2004
- L'information financière IFRS 2004 est susceptible de modifications lors de la publication définitive des comptes 2005, du fait d'éventuels nouveaux textes ou interprétations émis en 2005

## Projet IFRS : Calendrier



## Passage aux normes IFRS

### SOMMAIRE

- Introduction
- Principales données financières
- Normes ayant une incidence sur les états financiers
- Présentation des états financiers

## RECONCILIATION DU RESULTAT OPERATIONNEL

<b>RESULTAT OPERATIONNEL 2004 SELON LES NORMES FRANCAISES</b>	<b>58</b>	
- Engagements de retraite	-13	
- Reconnaissance du chiffre d'affaires	-56	
- Créances de carry-back	-3	
- Profits et pertes de change	-6	
- Amortissement des écarts d'acquisition reclassés en immobilisations incorporelles amortissables	-5	
- Autres	2	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT 2004</b>	<b>-23</b>	
- Coûts de restructuration	-220	
- Dépréciation des écarts d'acquisition	-19	
- Stock Options	-4	
- Autres (profit / perte sur cessions d'activités, actualisation des coûts de restructuration)	-14	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL 2004 SELON LES NORMES IAS/IFRS</b>	<b>-280</b>	

**-81M€**

**-257M€**

(\*) (des)actualisation des créances de carry-back

## RECONCILIATION DU RESULTAT NET

<b>RESULTAT NET 2004 SELON LES NORMES FRANCAISES</b>	<b>-359</b>	
- Reconnaissance du chiffre d'affaires (IAS18)	-56	
- Engagements de retraite (IAS19)	-19	
- Impôts (IAS12) (*)	-112	<b>-175M€</b>
- Annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition	26	
- Autres (OCEANE, Stock-Options...)	-14	
<b>RESULTAT NET 2004 SELON LES NORMES IAS/IFRS</b>	<b>-534</b>	

(\*) Résulte de l'annulation de l'effet de l'actualisation constaté en normes françaises

## TRESORERIE NETTE

(en M€)	NORMES FRANCAISES 31/12/2004	OCEANE	CARRYBACK	OPTION DE VENTE SUR INTERETS MINORITAIRES	AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	NORMES IAS/IFRS 31/12/04
TRESORERIE (I)	1 232	-	-	-	-	1 232
DETTE (II)	830	(52) (a)	112 (b)	51 (c)	5	946
<b>TRESORERIE NETTE (I-II)</b>	<b>402</b>	<b>52</b>	<b>(112)</b>	<b>(51)</b>	<b>(5)</b>	<b>286</b>

**-116M€**

(a) Réduction notionnelle de la dette

(b) Dette notionnelle compensée par la reconnaissance d'une créance non courante d'impôt

(c) Dette notionnelle

## Passage aux normes IFRS

### SOMMAIRE

- Introduction
- Principales données financières
- Normes ayant une incidence sur les états financiers
- Présentation des états financiers

## Normes ayant un impact significatif sur les comptes consolidés 2004

IFRS 1	Première adoption des IFRS
IFRS 2	Païement en actions et assimilés
IFRS 3	Regroupement d'entreprises
IAS 11/18	Reconnaissance du chiffre d'affaires
IAS 12	Impôts
IAS 17 – IFRIC 4	Contrats de locations
IAS 19	Avantages au personnel
IAS 32-39	Instruments financiers
IAS 14	Information sectorielle

## Première adoption des IFRS - IFRS 1

- Les options retenues par le Groupe au 1er janvier 2004 sont les suivantes :
  - Engagements de retraite : Le cumul des gains et pertes actuariels latents, imputé sur les capitaux propres, représente un impact de 12 M€ (« fresh start »)
  - Regroupement d'entreprises : Pas de retraitement sur les regroupements antérieurs au 1er janvier 2004
  - Stock-options : seuls les plans d'options de souscription d'actions émis après le 7 novembre 2002 sont retraités
  - Instruments financiers (IAS 32/39) : application au 1er janvier 2004
  - Conversion : les réserves de conversion sont transférées en autres réserves

## Paiement en actions et assimilés - IFRS 2 – Stock-options

- **NORMES FRANCAISES**
  - Les stock-options accordées au personnel sont enregistrées à la date d'exercice et donnent lieu à une augmentation de capital
- **IFRS**
  - En application de la norme IFRS 2, les plans de stock-options émis sont comptabilisés comme une charge de personnel sur la durée de vie des options
  - La charge est déterminée à la juste valeur, à la date d'émission, par utilisation du modèle de Black & Scholes basé sur les conditions de marché et les caractéristiques des options
- **IMPACTS**
  - Pas d'impact sur les capitaux propres
  - Diminution du résultat net 2004 de 4 M€

## Regroupement d'entreprises - IFRS 3 - Amortissement des écarts d'acquisition

- **NORMES FRANCAISES**
  - Amortissement linéaire des écarts d'acquisition sur une durée maximale de 40 ans
  - Les parts de marché peuvent être inscrites au bilan mais ne sont pas amorties
  - Les écarts d'acquisition et parts de marché font l'objet de tests de valeur
- **IFRS**
  - Les parts de marché reconnues au 1er janvier 2004 sont reclassées en écarts d'acquisition
  - Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeur
- **IMPACTS**
  - Augmentation du résultat net 2004 de 26 M€
  - Pas d'impact sur les tests de valeur

## Reconnaissance du chiffre d'affaires - IAS 11/18

- **NORMES FRANCAISES**
  - **Contrats en régie** : le chiffre d'affaires est reconnu lorsque la prestation est réalisée
  - **Contrats au forfait** : le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon la méthode du pourcentage à l'avancement. Une interprétation spécifique au Groupe conduit à une reconnaissance plus prudente du chiffre d'affaires
  - **Infogérance (maintenance applicative, maintenance d'infrastructure, externalisation des processus)** : le chiffre d'affaires est, le plus généralement, reconnu selon les termes du contrat

## Reconnaissance du chiffre d'affaires- IAS 11/18 (suite)

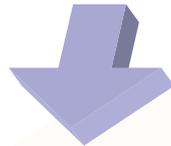
- **IFRS**
  - **Contrats en régie** : pas de changement
  - **Contrats au forfait** : pas de changement à l'exception de l'interprétation du Groupe
  - **Infogérance** : le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du niveau de service :
    - Le chiffre d'affaires est généralement reconnu linéairement sur la durée du contrat
    - Sauf lorsque d'autres méthodes (en régie, sur volume) sont plus pertinentes

## Reconnaissance du chiffre d'affaires - IAS 11/18 (suite)

- **IMPACTS**
  - **Contrats en régie** : pas d'impact
  - **Contrats au forfait** : faible impact (-9 M€ sur le chiffre d'affaires 2004 uniquement)
  - **Infogérance** :
    - Diminution de 47 M€ du chiffre d'affaires du second semestre 2004

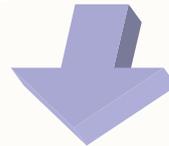
## Contrats en régie / au forfait - reconnaissance des coûts

**NORMES FRANCAISES**  
Contrats en régie /  
au forfait



**Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont engagés**

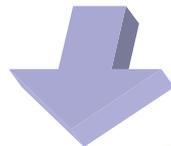
**IFRS**  
Contrats en régie /  
au forfait



**Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont engagés**

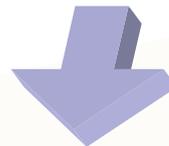
## Contrats d'infogérance - reconnaissance des coûts

**NORMES FRANCAISES**  
Infogérance



**Rattachement des produits aux charges**

**IFRS**  
Infogérance



**Les coûts sont reconnus lorsqu'ils sont engagés, sauf :**

- Les coûts d'avant-vente peuvent être capitalisés dès lors qu'ils seront remboursés
- Les coûts de transition / transformation peuvent être capitalisés à hauteur des indemnités perçues en cas de rupture, frais de sortie déduits

## Impôts - IAS 12 - Désactualisation de l'impôt différé

### ■ NORMES FRANCAISES

- Les actifs d'impôts différés sont actualisés lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs et qu'un échéancier fiable d'utilisation a pu être établi

### ■ IFRS

- En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation

## Impôts - IAS 12 - Désactualisation de l'impôt différé (suite)

### ■ IMPACTS

#### ■ France

- Augmentation des capitaux propres de 114 M€ au 1er janvier 2004
- Diminution du résultat net 2004 de 26 M€
- En conséquence, l'impôt différé actif français s'élève à 522 M€ au 31 décembre 2004

#### ■ Amérique du Nord

- Augmentation des capitaux propres de 104 M€ au 1er janvier 2004
- Diminution du résultat net 2004 de 86 M€
- En conséquence, l'impôt différé actif nord-américain s'élève à 119 M€ au 31 décembre 2004

- Pas d'impact dans les autres pays

## Impôts - IAS 12 - Créance de carry-back (\*)

- **NORMES FRANCAISES**
  - La cession de créances de carry-back est considérée comme effective, et la créance n'est pas reconnue au bilan
- **IFRS**
  - La cession de créances de carry-back n'est pas considérée comme effective
  - La transaction est considérée comme une opération de financement et les créances sont maintenues au bilan
- **IMPACTS**
  - Pas d'impact sur les capitaux propres
  - Pas d'impact sur le résultat net
  - Dégradation de la trésorerie nette de 112 M€ au 31 décembre 2004

(\*) La reconnaissance de créances de carry-back est couverte par la norme IAS 18

## Contrats de loyers - IAS 17/IFRIC 4

- **NORMES FRANCAISES**
  - Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers au terme desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, les contrats sont qualifiés de contrats de location-financement
- **IFRS**
  - Mêmes principes qu'en normes françaises
  - Les travaux de passage aux IFRS ont permis d'identifier des contrats de loyers qui répondaient déjà aux critères de retraitement des contrats de location-financement en normes françaises

## Contrats de loyers - IAS 17/IFRIC 4 (suite)

- **IFRS (suite)**
  - L'impact du retraitement de ces contrats dans le bilan consolidé en normes françaises de l'exercice 2004 s'élève à 65 M€ sur les immobilisations corporelles et dettes financières
  - IFRIC 4 : l'application n'a pas été anticipée
  
- **IMPACTS**
  - Aucun impact significatif compte tenu des indications ci-dessus

## Avantages au personnel - IAS 19 - Engagements de retraite

- **NORMES FRANCAISES**
  - Les engagements de retraite (charges et dettes) sont comptabilisés en fonction des normes locales
  - Engagements de retraite au Royaume-Uni :
    - En application des règles locales SSAP 24, les engagements de retraite ont été actualisés au taux de rendement attendu des actifs en portefeuille
  
- **IFRS**
  - Harmonisation des méthodes de reconnaissance et d'évaluation des différents engagements de retraite : évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées
  - En application de la norme IAS 19, les engagements de retraite sont actualisés au taux moyen des obligations

## Avantages au personnel - IAS 19 - Engagements de retraite (suite)

### ■ IMPACTS

- Diminution des capitaux propres de 279 M€ au 1er janvier 2004 dont :
  - 267 M€ provenant du Royaume-Uni, principalement du fait de l'actualisation des engagements de retraite à un taux plus faible (taux des obligations contre taux de rendement des actions)
  - 12 M€ résultent du "fresh start"
- Diminution du résultat net 2004 de 19 M€ (dont 17 M€ au Royaume-Uni), de la façon suivante :
  - Résultat opérationnel courant : -13 M€
  - Résultat financier : -6 M€

## Instruments financiers - IAS 32 / 39 - Obligation convertible (OCEANE)

### ■ NORMES FRANCAISES

- L'OCEANE est enregistrée dans les dettes financières à sa valeur d'émission
- La charge d'intérêt correspond au montant du coupon annuel (2,5%)

### ■ IFRS

#### Au bilan

- L'OCEANE est scindée entre une composante obligataire et une composante capitaux propres
- La composante dette correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés, à la date d'émission, au taux moyen d'une obligation non convertible

## Instruments financiers - IAS 32 / 39 - Obligation convertible (OCEANE) (suite)

### ■ IFRS (suite)

#### **Au bilan (suite)**

- La différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la valeur de la composante obligataire est enregistrée en capitaux propres à la date d'émission

#### **Au compte de résultat**

- La charge d'intérêt afférente à la composante obligataire de l'OCEANE est calculée au taux de 5,11% et comptabilisée en contrepartie des disponibilités (pour la valeur du coupon payé) et en contrepartie de la composante dette pour la différence
- A la date d'échéance, la composante obligataire sera égale à la valeur d'émission de l'OCEANE

## Instruments financiers - IAS 32 / 39 - Obligation convertible (OCEANE) (suite)

### ■ IMPACTS

- Augmentation des capitaux propres de 57 M€ avant impôt au 1er janvier 2004 (composante capitaux propres)
- Diminution du résultat financier 2004 de 9 M€

## Instrument financiers - IAS 32 / 39 - Option de vente sur intérêts minoritaires

### ■ NORMES FRANCAISES

Une option de vente est un engagement hors-bilan

### ■ IFRS

La juste valeur d'une option de vente est enregistrée en dettes financières

### ■ IMPACTS

- Pas d'impact sur les capitaux propres
- Pas d'impact sur le compte de résultat
- Augmentation des dettes financières de 51 M€ au 31 décembre 2004

## Information sectorielle - IAS 14

- Options retenues par le Groupe

### Information sectorielle de premier niveau

#### Géographie

Amérique du Nord  
Royaume-Uni et Irlande  
Pays Nordiques  
Benelux  
Allemagne et Europe Centrale  
France  
Europe du sud  
Asie Pacifique



### Information sectorielle de second niveau

#### Métier

Conseil  
Technologie  
Infogérance  
Assistance Technique de proximité

## Passage aux normes IFRS

### SOMMAIRE

- Introduction
- Principales données financières
- Normes ayant une incidence sur les états financiers
- **Présentation des états financiers**

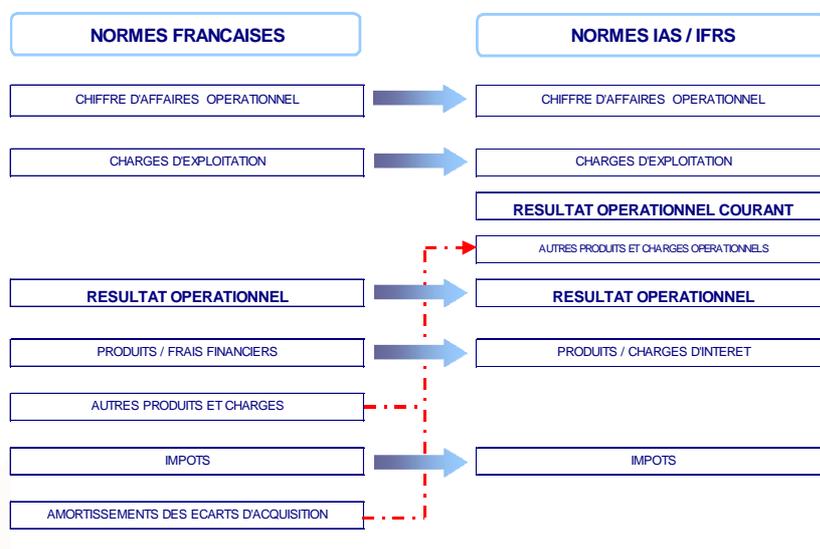
## Présentation du Compte de Résultat - IAS 1

- Le Groupe applique la recommandation 2004-R02 du CNC
- Compte de résultat par destination – les natures de coûts significatives sont détaillées dans les notes aux états financiers
- Les gains et pertes liés aux cessions de titres non consolidés sont enregistrés en résultat financier
- Les gains et pertes de change sont classés en fonction de l'élément sous-jacent

## Présentation du Compte de Résultat - IAS 1 (suite)

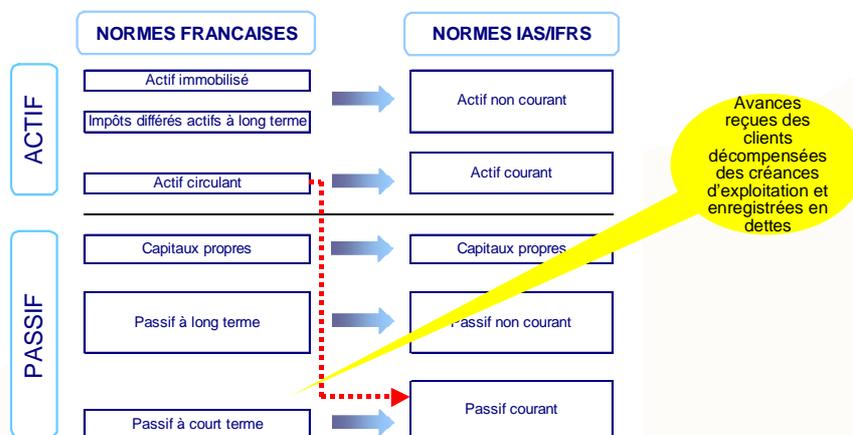
- Les “Autres produits/(charges) opérationnels non courants” en IFRS comprennent :
  - Les plus ou moins values sur cessions d’activités consolidées
  - Les coûts de restructuration
  - Les dépréciations d’actifs
  - Les charges liées aux stock-options

## Présentation du Compte de résultat selon IAS 1



## Présentation du Bilan consolidé selon IAS 1

- Le Groupe suit la recommandation 2004-R02 du CNC



## RECONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres selon les normes françaises au 1er janvier 2004	3351
- Reconnaissance du revenu (IAS18)	-9
- Provisions pour engagements de retraite et assimilés (IAS19)	-279
- Impôts (IAS12)	218
- OCEANE net (IAS39)	33
- Autres retraitements	-7
Capitaux propres selon les normes IAS/IFRS au 1er janvier 2004	3307

A blue box highlights the difference between the two values, labeled "€44M". A red dashed arrow points from the 3351 value down to the 3307 value.

## Bilan consolidé au 1er janvier 2004 : reclassements et retraitements

(en M€)	Normes françaises 01/01/04	Reclass IAS 1	Retraitements	Normes IAS/IFRS 01/01/04
<b>ACTIF</b>				
Actif immobilisé	2 408	12	46	2 466
Impôts différés actifs non courants	671	120	316	1 107
Actif courant	2 952	228	-2	3 178
<b>Total actif</b>	<b>6 031</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>6 751</b>
<b>PASSIF</b>				
Capitaux propres	3 351	0	-44	3 307
Passif non courant	980	46	390	1 416
Passif courant	1 700	314	14	2 028
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>6 031</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>6 751</b>

## RECONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES

<b>Capitaux propres selon les normes françaises au 31 décembre 2004</b>	<b>3 002</b>	
- Reconnaissance du chiffre d'affaires (IAS18)	-62	
- Engagements de retraite (IAS19)	-297	
- Impôts (IAS12)	106	
- Annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition	26	
- OCEANE après impôt (IAS 39)	28	
- Autres retraitements	-15	
<b>Capitaux propres selon les normes IAS/IFRS au 31 décembre 2004</b>	<b>2 788</b>	<b>-214M€</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre 2004 : reclassements et retraitements

(en M€)	Normes françaises 31/12/04	Reclass IAS 1	Retraitements	Normes IAS/IFRS 31/12/04
<b>ACTIF</b>				
Actif immobilisé	2 408	-1	76	2 483
Impôts différés actifs non courants	558	108	242	908
Actif courant	2 864	395	-14	3 245
<b>Total actif</b>	<b>5 830</b>	<b>502</b>	<b>304</b>	<b>6 636</b>
<b>PASSIF</b>				
Capitaux propres (incluant les intérêts minoritaires)	3 002	0	-214	2 788
Passif non courant	908	75	470	1 453
Passif courant	1 920	427	48	2 395
<b>Total passif</b>	<b>5 830</b>	<b>502</b>	<b>304</b>	<b>6 636</b>

## **V. AUTRES INFORMATIONS**

Les informations fournies page 11 du document de référence donnent pour l'activité de projets et conseils (donc hors infogérance) et chacune de ses composantes (technologie, conseil et assistance technique de proximité) l'évolution des taux d'utilisation entre le 1<sup>er</sup> semestre et le second semestre 2004. L'activité infogérance a été exclue du calcul des taux d'utilisation, celui-ci étant un indicateur non pertinent de cette activité qui, par nature, est rémunérée par des revenus non directement liés au volume d'activité déployée. Hors infogérance, le taux d'utilisation 2003 aurait été de 73,7 % (il était de 74,6 % avec l'infogérance), à comparer à 76,6 % pour l'exercice 2004.

## **VI. CONVENTION REGLEMENTEE**

Aucune nouvelle convention au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été autorisée par le Conseil d'Administration depuis le début de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## **VII. COMMUNIQUES DE PRESSE**

21.04.2005 – COMMUNIQUE SUR LA CESSION DE SON ACTIVITE NORD AMERICAINE DE CONSEIL DANS LE DOMAINE DE LA SANTE A ACCENTURE .....	27
04.05.2005 – COMMUNIQUE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2005 .....	28

Paris, le 21 avril 2005

**Contact Presse:**

*Philippe Guichardaz*  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45  
*Florence Riu*  
Tél. 33 (0)1 53 70 74 26

**Contact Investisseurs :**

*Laurence Chalmet*  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52  
*Manuel Chaves d'Oliveira*  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 87

**DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME DE CESSIION D'ACTIFS, CAPGEMINI ANNONCE LA CESSIION DE SON ACTIVITE NORD AMERICAINE DE CONSEIL DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**

Capgemini, un des leaders mondiaux dans le domaine du conseil, de la technologie et de l'infogérance, a annoncé aujourd'hui la cession à Accenture de ses activités de conseil et de réalisation de projets dans le domaine de la santé, aux Etats Unis et au Canada, pour 175 millions de dollars.

A la clôture de la transaction, Capgemini transférera approximativement 600 personnes à Accenture.

Cette opération constitue une nouvelle étape du programme stratégique de cession de 400 millions d'euros d'actifs annoncé en septembre 2004 par Paul Hermelin, Directeur Général et Nicolas Dufourcq, Directeur Général Adjoint en charge des Finances.

Dans le domaine de la santé aux Etats-Unis, Capgemini conserve deux activités stratégiques pour le groupe : les contrats d'infogérance et ses capacités de conseil dédiées au secteur fédéral.

« Notre activité de conseil dédiée à la santé en Amérique du Nord était bien gérée avec des équipes de première qualité et nos vœux les accompagnent alors qu'elles rejoignent Accenture », a déclaré Paul Hermelin. « Compte tenu des caractéristiques propres au marché américain des fournisseurs privés du domaine de la santé, très fragmenté, cette activité offrait toutefois peu de synergies avec les systèmes publics de santé en Europe, où nous restons l'un des principaux acteurs dans des domaines à forte croissance comme les dossiers médicaux électroniques. »

« Grace à cette transaction, nous renforçons nos opérations en Amérique du Nord en redimensionnant et recentrant nos activités de projet et de conseil, ce qui nous permettra d'investir dans des domaines stratégiques. Les détails du plan de redressement des activités nord américaines seront communiqués le 4 mai dans le cadre de la publication de notre chiffre d'affaires consolidé pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2005 » a déclaré Pierre Danon, Directeur Général Adjoint en charge des opérations, et Président des activités nord américaines de Capgemini.

*A propos de Capgemini et le Collaborative Business Experience*

Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et l'infogérance, a développé une façon unique de travailler avec ses clients, appelée « Collaborative Business Experience » et basée sur les capacités de dialogue et de collaboration que lui reconnaissent ses clients. Plus qu'une philosophie, le « Collaborative Business Experience » est un mode de travail qui renforce l'engagement de Capgemini vis-à-vis de ses clients. En définissant conjointement les objectifs, en mettant en place des processus simples et plus efficaces, en partageant les risques comme les expertises, en structurant des équipes communes, Capgemini aide les entreprises à mettre en place des stratégies de croissance, à développer leurs technologies et à prospérer. Capgemini a réalisé un chiffre d'affaires 2004 de 6,3 milliards d'euros et emploie environ 60 000 personnes dans le monde.

Paris, le 4 mai 2005

**Contact Presse:**  
Philippe Guichardaz  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 45  
Florence Riu  
Tél. 33 (0)1 53 70 74 26

**Contact Investisseurs :**  
Laurence Chalmet  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 52  
Manuel Chaves d'Oliveira  
Tél. 33 (0)1 47 54 50 87

**Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2005 en progression de 19% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2004**

**Mise en œuvre du plan « Booster » en Amérique du Nord**

### Activité du premier trimestre 2005

Le Groupe Capgemini a réalisé au premier trimestre 2005 un chiffre d'affaires consolidé (normes IFRS) de **1 708 millions d'euros** contre 1 683 millions d'euros au trimestre précédent (4<sup>ème</sup> trimestre 2004) et 1 475 millions au premier trimestre 2004.

CA publié T1 2005	Variation	CA de T4 2004 (*)	T1 2005 / T4 2004 (*)	CA T1 2004 (*)	T1 2005 / T1 2004 (*)
<b>1 708 M€</b>	à taux et périmètre courants	<b>1 683 M€</b>	+ 1,5%	<b>1 475 M€</b>	+ 15,9 %
	à taux et périmètre constants	1 647 M€	+ 3,7 %	1 434 M€	<b>+ 19,1 %</b>

(\*) Données 2004 retraitées aux normes IFRS.

**Il s'agit du troisième trimestre consécutif de croissance** à taux et périmètre constants : le troisième trimestre 2004 avait enregistré une progression de 12,6% sur celui de l'année précédente, progression qui s'était confirmée au quatrième trimestre, en hausse d'une année sur l'autre de 14,2%. Dans un marché lui-même en légère amélioration, cette évolution confirme que le Groupe est sur la voie du redressement.

**Par rapport au premier trimestre 2004**, l'évolution du chiffre d'affaires (+19,1% à taux de change et périmètre constants) est particulièrement marquée en Europe (+22%) mais elle est aussi de 8% en Amérique du Nord, où l'Infogérance représente maintenant 50% de l'activité totale.

**Par rapport au trimestre précédent**, le Groupe a enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 3,7% à taux et périmètre constants, en dépit d'un effet de saisonnalité traditionnellement moins favorable en début d'année.

**L'Infogérance**, qui représente 36% du chiffre d'affaires contre 28% au premier semestre 2004, a largement contribué à la croissance de l'activité d'une année sur l'autre.

**Les activités hors Infogérance** sont en croissance, tant par rapport au premier trimestre 2004 qu'au quatrième trimestre 2004. A noter en particulier que Sogeti/Transiciel (16% du chiffre d'affaires contre 17% l'an dernier) a enregistré le taux de croissance annuel le plus élevé (+9%). Le Conseil représente désormais 14% du chiffre d'affaires du Groupe contre 18% l'an dernier, tandis que l'Intégration de systèmes & applications informatiques représente 34% contre 37% l'année précédente. Le taux d'utilisation dans ces activités est satisfaisant pour un début d'année. Il atteint 78,6% au premier trimestre 2005 contre 75% au premier trimestre 2004.

**Les prises de commandes** du premier trimestre s'élèvent à 1 438 millions d'euros. Dans l'activité Conseil et Intégration de systèmes & applications informatiques, elles sont stables d'une année sur l'autre à 1 162 millions d'euros. Dans l'activité Infogérance, les prises de commandes s'établissent à 276 millions d'euros : en l'absence de signature de gros contrats sur ce trimestre, elles sont en retrait de 212 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2004.

### **Le plan « Booster » en Amérique du Nord**

Le plan de transformation "Booster" est mis en œuvre depuis la fin du mois de mars sous la responsabilité de Pierre Danon, COO du Groupe Capgemini et Executive Chairman Amérique du Nord. Ce plan a pour objectif de redresser durablement la performance des opérations nord-américaines du Groupe.

#### **Il s'articule autour de trois grands axes :**

- pour les activités Conseil et Intégration de systèmes, le passage à un modèle opérationnel simplifié autour de 5 régions <sup>(1)</sup> ;
- la réduction drastique des coûts en vue d'abaisser sensiblement le point mort et de dégager une capacité de retour à la croissance ;
- un changement de la culture managériale autour de 3 valeurs clés – pragmatisme, responsabilisation, rigueur opérationnelle – qui s'accompagne d'un renouvellement des équipes de direction autour de Salil Parekh et Thierry Delaporte, nommés respectivement COO et CFO des opérations nord-américaines.

Le plan « Booster » doit conduire à :

- une optimisation de l'utilisation des ressources internes et la réduction de 30% de la sous-traitance ;
- un recours accru à la production offshore ;
- une réduction de 30% des coûts de support et des coûts administratifs, notamment via une rationalisation des systèmes d'information et du parc immobilier (réduction de l'espace de bureaux de l'ordre de 45%).

**Le coût total** du plan Booster est estimé à 102 millions d'euros sur 2005 (et 25 millions d'euros sur 2006), dont 19 millions d'euros correspondent au licenciement d'environ 200 managers. Les économies escomptées sont de l'ordre de 125 millions d'euros sur une base annualisée. L'impact sur le cash flow sera limité à 63 millions d'euros pour l'ensemble de la durée du plan.

**Ce plan doit rendre les opérations américaines du Groupe clairement bénéficiaires en 2006 et porter leur rentabilité au niveau de celle de ses principaux concurrents en 2007.**

\*\*\*

---

<sup>(1)</sup> Les 5 régions sont les suivantes :

- la côte Est (Boston, New York, Washington)
- le Sud (Dallas, Houston, Atlanta)
- le Midwest (Chicago, Cleveland, Detroit)
- la côte Ouest (San Francisco, Los Angeles)
- le Canada (Montréal, Toronto).